

NOTRE PROTOCOLE SANITAIRE ET NOS ENGAGEMENTS

Être gestionnaire de centres de vacances fait partie de notre ADN, et marque notre différence par rapport à d'autres organismes. Grâce à cela, nous avons le contrôle sur la manière dont vous êtes accueillis et nous avons la liberté de fixer notre propre niveau d'exigence sans dépendre d'un prestataire.

Ces dispositions sont susceptibles d'évoluer en fonction des éventuelles réglementations et de l'évolution du contexte. Elles pourront être renforcées si des lois nous l'impose, ou assouplies si la situation sanitaire s'améliore.

La plupart de ces mesures ont été mises en place et testées lors d'accueil de groupes cet été, et nous avons un premier retour d'expérience positif sur l'ouverture de nos centres dans ce contexte d'épidémie.

Hygiène et désinfection

Un nettoyage et une désinfection en profondeur sont effectués avant l'arrivée de chaque groupe. Les espaces communs (sanitaires, salles d'activités, couloirs, escaliers) seront nettoyés tous les jours et une attention particulière sera portée aux poignées de portes, rampes, interrupteurs...

Après chaque repas et activité, les tables et les chaises seront désinfectées.

Des sprays de produits désinfectants seront à la disposition des encadrants et des professeurs pour renforcer la désinfection si nécessaire.

Gestion des groupes

Nous encourageons les enseignants à organiser le séjour autour de sous-groupes d'une dizaine élèves qui partageront chambres, activités et repas. L'idée est de cloisonner au maximum et de limiter la propagation du virus si un cas venait à se déclarer. A l'heure actuelle, il s'agit avant tout d'une recommandation de fonctionnement et les enseignants demeurent libres de choisir et d'appliquer cette organisation ou non pendant le séjour.

Hébergement et chambres

Les enfants et les jeunes sont hébergés en collectivité, et partageront leur chambre. Les chambres sont suffisamment spacieuses pour permettre 1m de distance entre chaque lit. Dans les lits superposés, les lits du haut et du bas seront utilisés. Nous demandons aux jeunes d'aérer quotidiennement les chambres au moins 15 minutes.

NOTRE PROTOCOLE SANITAIRE ET NOS ENGAGEMENTS

Restauration

Nous demanderons aux jeunes de se placer sur une table au début du séjour, et de conserver cette table pour toute la durée du séjour. Les tablées seront cohérentes avec les sous-groupes définis par les enseignants.

Il n'y aura pas de buffet en libre service. Pour le petit déjeuner, des assortiments seront déposés sur chaque table. S'il devait y avoir une distribution à faire (gouter, yaourt...) nous demandons aux enseignants de l'assurer .

Nous sollicitons les élèves pour qu'ils débarrassent et désinfectent les tables après les repas.

Prévention et affichage

Au début du séjour, les gestes barrières et les règles sanitaires seront rappelées aux élèves afin qu'ils deviennent automatiques.

Un affichage concernant les gestes barrières sera présent dans les salles de restauration et d'activités.

Transports

Lors des transports en bus, le masque sera obligatoire durant toute la durée du trajet. Nos transporteurs partenaires sont vigilants à la désinfections de leur véhicules pour vous garantir une sécurité optimale. La fréquence des pauses est augmentée afin de prévoir une aération plus fréquente du véhicule.

Gestes barrières et port du masque

Le lavage des mains et la désinfection est essentielle. Nous mettons à disposition du gel hydroalcoolique et nous demandons aux enseignants de veiller à la désinfection des mains en arrivant sur le centre et dans les différentes pièces.

A l'intérieur, dans les espaces où la distanciation n'est pas possible, nous demandons aux groupes de porter un masque (salle d'activités, couloirs, local ski...). Nous ne fournissons pas les masques, les jeunes doivent venir en séjour avec un stock suffisant. Dans les chambres le port du masque ne paraît pas indispensable, dans la mesure où les rencontres et les échanges entre chambrées demeurent limités.

Nos salariés porteront en permanence un masque.

CONDITIONS d'ANNULATION ET REMBOURSEMENT

Participer à un séjour représente un engagement financier pour de nombreuses familles. Face aux incertitudes du contexte sanitaire, il semble difficile de demander aux familles de s'engager sans garantie de remboursement. C'est pourquoi nous avons décidé d'assouplir nos conditions générales, et permettant le remboursement des sommes engagées dans les cas détaillés ci – dessous.

Remboursement des acomptes versés

Dans les cas suivants, nous nous engageons à rembourser les sommes versées par le ou les participants, sans frais, même en cas d'annulation moins de 8 jours avant le début du séjour.

- Cas Covid avéré, d'au moins un élève inscrit au séjour dans les 14 jours précédant le départ (Dans la limite de 5 élèves maximum au delà des frais pourront s'appliquer sauf si une assurance annulation a été contractée)
- Interdiction de circuler, ou limitation du périmètre de circulation empêchant de se rendre sur le lieu de séjour.
- Interdiction officielle d'organiser des séjours scolaires, décidé par le préfet, le recteur, ou le gouvernement
- Confinement, ou toute mesure officielle rendant impossible le départ en séjour.

Le remboursement du séjour ou des acomptes pourra concerner l'intégralité du groupe, ou un enfant uniquement.

Nous ne rembourseront pas les acomptes dans les cas suivants:

- Dans le cas d'un empêchement pour toute autre raison médicale (autre maladie que la COVID, fracture, entorse...)
- Empêchement pour raison personnelle ou familiale

Dans ces cas là, nous pouvons vous proposer une assurance annulation classique qui viendra couvrir le montant du séjour en cas d'annulation pour raisons médicales ou personnelles notamment.

Si le séjour venait à être annulé, nous pouvons également vous proposer un report de séjour en gardant l'acompte pour un autre séjour.

Nous vous proposons une assurance rapatriement/annulation en cas de cas covid avéré sur place au tarif de 12€ par personne